



Amicale des anciens combattants d'Audenge
Mairie,
24, allée Ernest de Boissière
33980 Audenge

Le président
Stéphane Thierry
06.21.23.96.56
s.e.thierry@wanadoo.fr

AMICALE des ANCIENS COMBATTANTS d'AUDENGE

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 16 février 2025

Nombre d'adhérents à jour de cotisation : 73

Membres présents : 41

Procurations : 15

Total membres pouvant voter : 56

Le quorum est atteint, la séance peut commencer à 10 heures 30.

1 – Le mot du Président :

Avant lecture des différents comptes rendus, le président, Stéphane Thierry, effectue un certain nombre de remerciements :

-Madame le maire, Nathalie Le Yondre, pour sa présence et pour l'attention qu'elle porte aux anciens combattants, toujours proche et à l'écoute de notre association.

Site : <http://ancienscombattants-audenge.wifeo.com/>

Facebook : @ancienscombattantsaudenge

- Le président de la 1152^{ième} section de la médaille militaire Olivier Jolly, le président de l'UNC Lanton, président départemental, Joël Le Cloître et les élus présents.

- les 17 nouveaux adhérents qui nous ont rejoint l'association en 2024

- les membres du C.A qui se sont investis tout au long de l'année ainsi que Bernadette , Evelyne, Mélanie et les enfants Charly, Gabriel et Léa pour la distribution des bleuets à la cérémonie du 11 novembre.

2 – Le compte rendu de l'assemblée générale du 26 février 2023 - Adopté à l'unanimité

3 – Lecture est faite du rapport moral 2024 par le président - Adopté à l'unanimité

Le président a rappelé l'objet statutaire de l'amicale ; à savoir : informer les membres sur leurs droits et les aider lors de leurs démarches auprès de l'Office National des Anciens combattants (ONAC) : demander la carte du combattant du titre de reconnaissance de la Nation et de la retraite du combattant pour les membres y ayant droit, venir en aide aux anciens combattants et veuves d'anciens combattants et transmettre le devoir de mémoire et participer aux cérémonies commémoratives nationales.

L'an dernier, l'amicale comptait 133 membres : 49 anciens combattants, 30 soldats de France, 6 veuves et 55 bienfaiteurs et bienfaitrices. L'âge moyen des anciens combattants de l'Amicale est de 70 ans, pour l'ensemble des adhérents 65 ans.

Durant cette année 2024 le président est intervenu auprès de 3 veuves et un ancien combattant pour les aider dans des demandes administratives diverses.

Les activités réalisées au cours de cette année 2024 sont :

- **8 mai**, commémoration de la victoire du 8 mai 1945, suivi d'un repas convivial
- **8 juin**, journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine.
- **18 juin**, journée commémorative de l'appel du Général De Gaulle.
- **14 juillet**, Fête nationale.
- **01 septembre**, participation au forum des associations où nous avons réalisé des inscriptions.
- **14 septembre**, méchoui réunissant les anciens combattants de Lanton et la médaille militaire.
- **21 septembre**, ouverture du musée pour la journée du patrimoine.
- **11 novembre**, commémoration de la victoire et de la paix, jour anniversaire de l'armistice et hommage rendus à tous les morts pour la France, suivi d'un repas convivial
- **05 décembre**, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Le Souvenir Français n'existant plus, nous avons repris l'entretien du carré militaire et avons déposé une gerbe avec madame le maire et le Souvenir Français de Mios.

Décorations :

- Le 11 novembre, le président a remis la médaille des engagés volontaires à Yvon Le Yondre.

Présence au collège :

- A la demande de la professeure responsable de la classe défense, le président a rencontré les collégiens de cette classe avant leur participation à la cérémonie du 11 novembre pour leur expliquer le devoir de mémoire, le rôle de l'amicale et le déroulé de la cérémonie.

Musée des anciens combattants :

- Le Musée des anciens combattants réunit de nombreux souvenirs de guerre des conflits de 1870, 14-18, 39-45, des guerres d'Indochine et d'Algérie, ainsi que des opérations extérieures récentes.
- Nombre de visiteurs en 2024 : 103 dont 76 lors de la journée du patrimoine.
- Nous avons encore reçu des dons mais nous sommes obligés de limiter car nous commençons à manquer de place.
- Nous avons assuré une permanence les 1ers et 3èmes samedi après-midi d'avril à septembre ainsi que des visites à la demande.
- Nous avons participé, cette année, à Estv'Audenge en juillet et août

4 – Lecture est faite du rapport financier par le trésorier Jean-Jacques Gentil - Adopté à l'unanimité

- Au 31 décembre 2024 le compte bancaire présente un solde créditeur de 3766,43€
- Le trésorier a détaillé chaque ligne de trésorerie.

5 – Rapport contrôleurs aux comptes :

- Les vérificateurs aux comptes Danielle Besnard et Jacques Fauconnet ont donné quitus des comptes de l'association.

6 – Projets pour 2025 -

- Ouverture du musée pour les journées du patrimoine et, comme en 2024, du mois d'avril au mois de septembre, avec un changement, ouverture le 1^{ier} dimanche de chaque mois ainsi que sur demande.

- Projet soumis au vote de l'assemblée : Adoptés à l'unanimité

- Le musée sera inscrit au programme des Estiv'Audenge et sera ouvert le 1^{ier} et 3^{ième} dimanche des mois de juillet et août.

- 08 mai : repas convivial qui suivra la cérémonie

- 11 novembre : avant la cérémonie des bleuets de France seront proposés et repas convivial qui suivra la cérémonie.

- Participation au méchoui entre les 3 associations patriotique, UNC Lanton et Médaille militaire

- Participation au forum des associations

- Participation à la journée du patrimoine

- En partenariat avec la municipalité, sortie à Rochefort à la Corderie Royale et au musée de la marine le dimanche 13 avril : 34 participants.

- Toujours en attente de donner le nom de Robert Gadou qui fut un des commandos Keffer qui libéra la France. Le président propose de le donner au musée.

Projet soumis au vote de l'assemblée : Adoptés à l'unanimité.

La cérémonie de dévoilement de la plaque du nouveau nom du musée aura lieu le 21 septembre 2025 à 11 heures (journée du patrimoine) ; il se nommera : Musée du Combattant Robert Gadou.

- Pour l'année 2026 nous envisageons de passer la cotisation à 15€. Ce différentiel fera que l'association pourra aider lors des repas et autres en en prenant une partie à sa charge afin d'alléger "le porte monnaie" des participants. A noter que la cotisation n'a pas bouger depuis 15 ans.

Projet soumis au vote de l'assemblée : Adoptés à l'unanimité

7– Informations sur le monde combattant

La pension du combattant a changé de nom. Dorénavant elle se nomme "allocation de reconnaissance du combattant".

Pension du combattant : cette année elle augmentera de 8,84€ pour l'année, passant ainsi de 826,80€ à 835,64€ soit 0,77€ par mois.

L'allocation n'est plus versée le mois précédent votre date d'anniversaire mais à la fin du mois de votre anniversaire.

Carte du combattant : il suffit de 112 jours en opérations (pas forcément consécutif) pour l'obtenir

- Pour les veuves d'ancien combattant, elle bénéficie toujours de la demi-part pour les impôts à 74 ans mais maintenant quelque soit l'âge de l'ancien combattant même s'il ne bénéficiait pas encore de la retraite du combattant.

- Transports : les titulaires de la carte du combattant bénéficient du transport gratuit avec la société CI-TRAM sur présentation de leur carte. Pour les transports de la métropole Bordelaise il faut faire une demande (<https://tarificationsolidaire.bordeaux-metropole.fr>) et l'on obtient une carte. Pour la demande il faut envoyer une copie de la carte du combattant et une photo d'identité ; ou aller à Bordeaux dans un des bureaux (Buttinière et Quinconces).

9 – Election des vérificateurs aux comptes :

A l'unanimité sont reconduits dans leur fonction de vérificateurs aux comptes Danielle Besnard et Jacques Fauconnet.

10 – Renouvellement du conseil d'administration :

Cette année Christian François, Christian Roman et Pascal Rouzeaud font parti du tiers sortant.

- Tous 3 se représentent et sont réélus.

11 – Portes drapeau :

- Marc Favard
- Franck Vigon
- Dorian Lescarret

12 – Election du bureau :

Le bureau constitué se compose de :

- Présidente d'Honneur : Madame le maire
- Président : Stéphane Thierry
- Vice-président : Jean-Louis Gomez
- Secrétaire : Stéphane Thierry
- Secrétaire adjoint : Jean-Louis Gomez
- Trésorier : Jean-Jacques Gentil
- Trésorier adjoint : Christian François

- Conseil d'administration : Marc Favard, Jean-François Leborgne, Dorian Lescarret, Christian Roman, Pascal Rouzeaud, Franck Vigon.

13 – Divers

Avant la clôture de l'A.G le président Stéphane Thierry a reçu des mains de Joël Le Cloître, président de l'UNC de la Gironde, la médaille de l'UNC 'Mérite bronze'

13 – Clôture de l'AG par Madame le maire :

« ...L'amicale est une association majeure et je dois souligner son dynamisme...L'amicale et ses membres sont présents à toutes les cérémonies au monument aux morts... Je suis très attachée aux associations patriotiques et je remercie les membres de l'amicale pour leur investissement dans l'organisation et la tenue de nos cérémonies. Le musée me tient particulièrement à cœur, il participe au devoir de mémoire que nous ne devons pas oublier auquel je suis très sensible... ».

14– Un dépôt de gerbe au monument aux morts est effectué par madame le maire, les membres du C.A et les adhérents présents.

15– L'A.G se clôture par le pot de l'amitié..

Audenge le 16 Février 2025
Le président des Anciens Combattants



